

Le Val fourré : une histoire de son temps



Le contexte

National : crise du logement, Trente glorieuses, ZUP, immigration

Régional : activité industrielle de la vallée de la Seine

Local : Mantes Gassicourt/ reconstruction et Lopez/ modernité de Jean-Paul David

Le projet de Lopez

L'architecte

Le projet initial

Les bâtiments qu'il a réalisés (Chopin, chaufferie....)

Les grands secteurs, étapes de construction, architectes et organismes

Conclusion: les difficultés, crise économique, émeutes, destructions

**Sauf mention contraire les clichés sont de Laurent Kruszyk photographe à la région
Île-de-France, patrimoines et inventaire**

Le contexte national et régional

« C'est le contexte très exceptionnel de l'après-guerre (**destructions massives, pénurie, exode rural, décolonisation, industrialisation**, ainsi que la volonté d'exorciser la défaite en s'engageant sur la voie d'une **modernité radicale**) qui engagera l'Etat à se lancer dans une politique volontariste d'aménagement du territoire et à construire massivement de grands ensembles ».

Les grands ensembles, une architecture du XXe siècle, Paris, Dominique Carré, 2011

Destructions massives : 452 000 logements détruits
 1 436 000 endommagés

A Mantes : (une quarantaine de bombardements mai – juin 1944)
 460 logements détruits
 1 709 endommagés



Pénurie de logements :

Le baby boom de 1945 à 1965 :

800.000 naissances par an
300.000 excédent naturel

A Mantes la
population passe
de 15 000
habitants en 1954
à 26 000 en 1962



Arrivée de ces effectifs:

Dans les écoles primaires en 1952
Dans les écoles secondaires en 1957
Dans les universités en 1964
Sur le marché du travail vers 1970



Pénurie de logements: l'exode rural

Au recensement de 1946, l'Ile-de-France compte 6,5 millions d'habitants, soit moins qu'en 1930.

Entre 1955 et 1975 intervient une vague d'exode rural pendant laquelle la région parisienne gagnera encore 3 millions d'habitants pour en compter 9,8 en 1975.

L'Ile-de-France a bénéficié en termes démographiques d'un double phénomène:

un solde migratoire largement positif

l'arrivée de populations jeunes enclines à procréer.

Source Libération : 6 janvier 1995

Pénurie de logements



L'appel de l'abbé Pierre du 1^{er} février 1954

« Mes amis, au secours...

Une femme vient de mourir gelée, cette nuit à 3 heures, sur le trottoir du boulevard Sébastopol, serrant sur elle le papier par lequel, avant-hier, on l'avait expulsée. Chaque nuit, ils sont plus de 2000 recroquevillés sous le gel, sans toit, sans pain, plus d'un presque nu. Devant l'horreur, les cités d'urgence, ce n'est même plus assez urgent! »

Les années ZUP....

De 1959 à 1969, 197
ZUP sont créées,

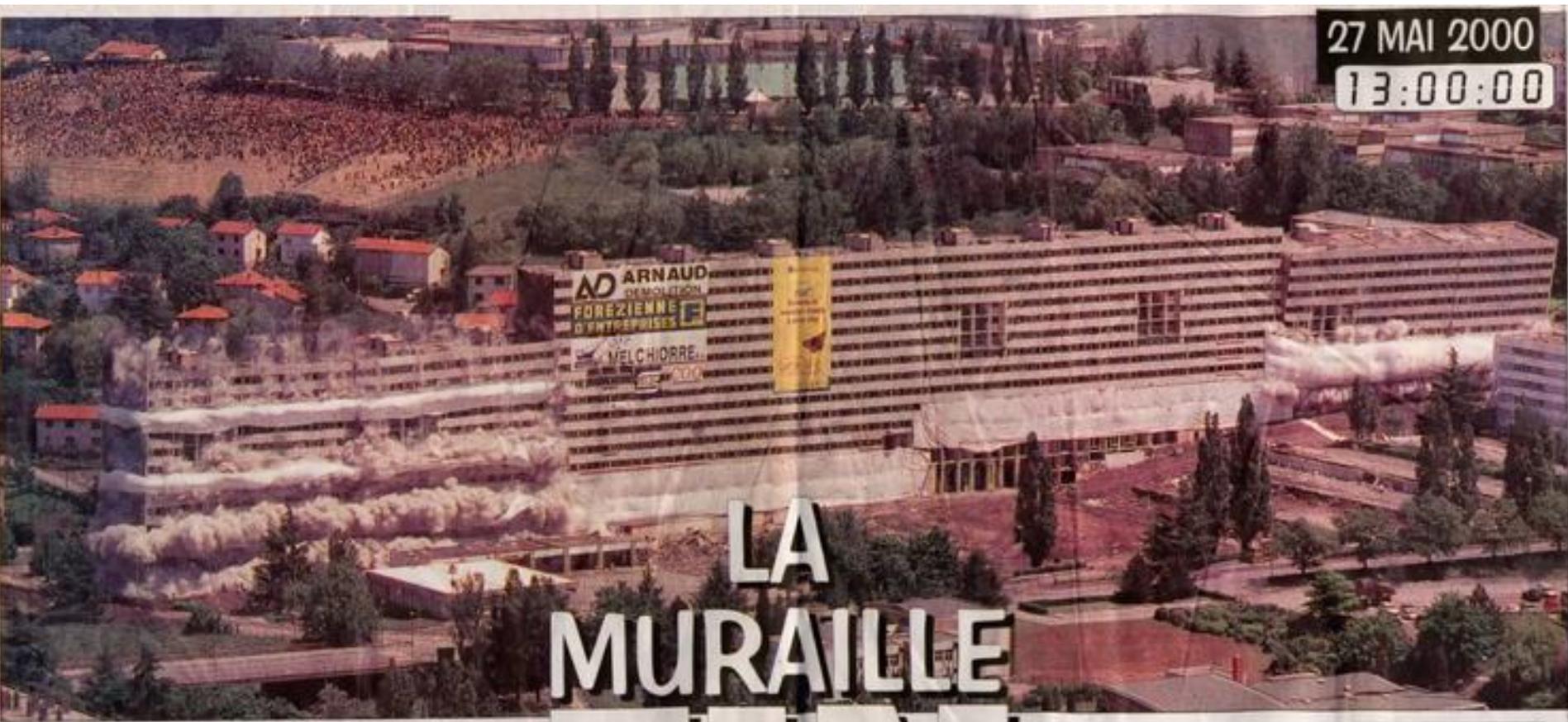
Grands noms d'architectes
Pouillon, Aillaud, Dubuisson,
Chemetov, Candilis...)

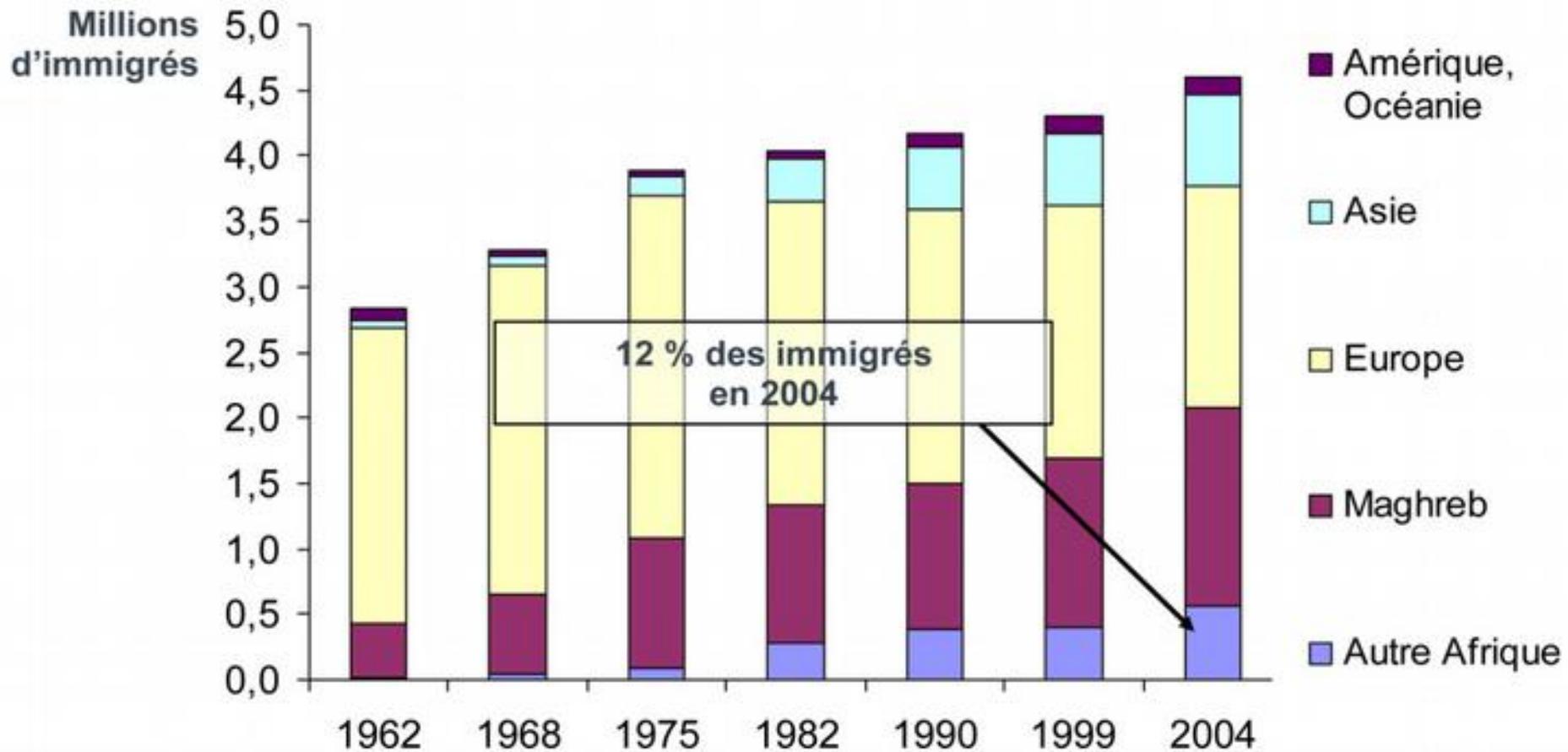






Saint Etienne. Arch. Henri Gouyon . 270 m de long 450 logements-
1965



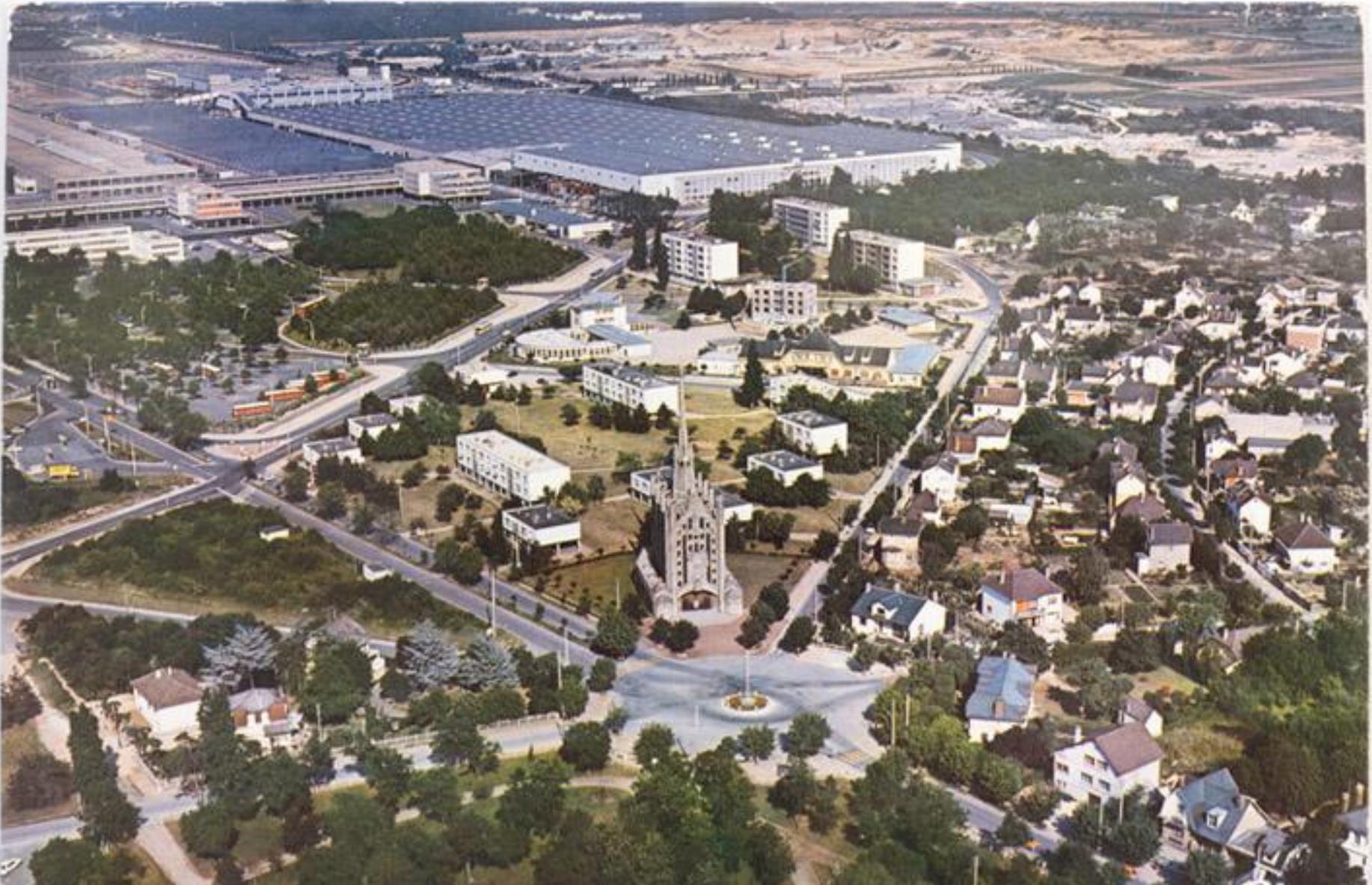


Cris Beauchemin et David Lessault, « Les statistiques des migrations africaines : ni exode, ni invasion », *e-Migrinter*, 12 | 2014, 32-43.

L'industrialisation : Ford puis Simca puis Peugeot à Poissy (27 000 employés en 1970)



L'industrialisation : Renault à Flins (18 000 employés)



L'industrialisation :

La Cellophane à Mantes-la-Ville



Sulzer à Mantes-la-Ville



L'industrialisation :

Aérospatiale aux Mureaux



**La Cimenterie Polliet et Chausson
Aubergenville**



L'industrialisation :

Singer à Bonnières-sur-Seine



La Centrale de Porcheville



Le contexte local :

Mantes-Gassicourt



Copie.

PLAN D'ENSEMBLE
 des Territoires des Communes de
MANTES ET MANTES-LA-VILLE,
 Canton et Arrondissement de Mantes,
 Département de Seine et Oise.



Nota - Les bornes sont indiquées en toutes lettres
 des Territoires de Mantes et Mantes-la-Ville.
 Les bornes sont de différentes couleurs.
 Les bornes sont indiquées sur le plan de la
 commune de Mantes-la-Ville.
 Les bornes sont indiquées sur le plan de la commune
 de Mantes.

Donné à l'effet des Plans cadastraux de Mantes et
 de Mantes-la-Ville, le 15 Mars 1825, par le
 Préfet du Département de Seine et Oise,
 à Versailles le 22 Mars 1825.
 L'Ingénieur en Chef des Cadastres de Seine et Oise,
 Roger Richard.

Echelle de 2000 mètres

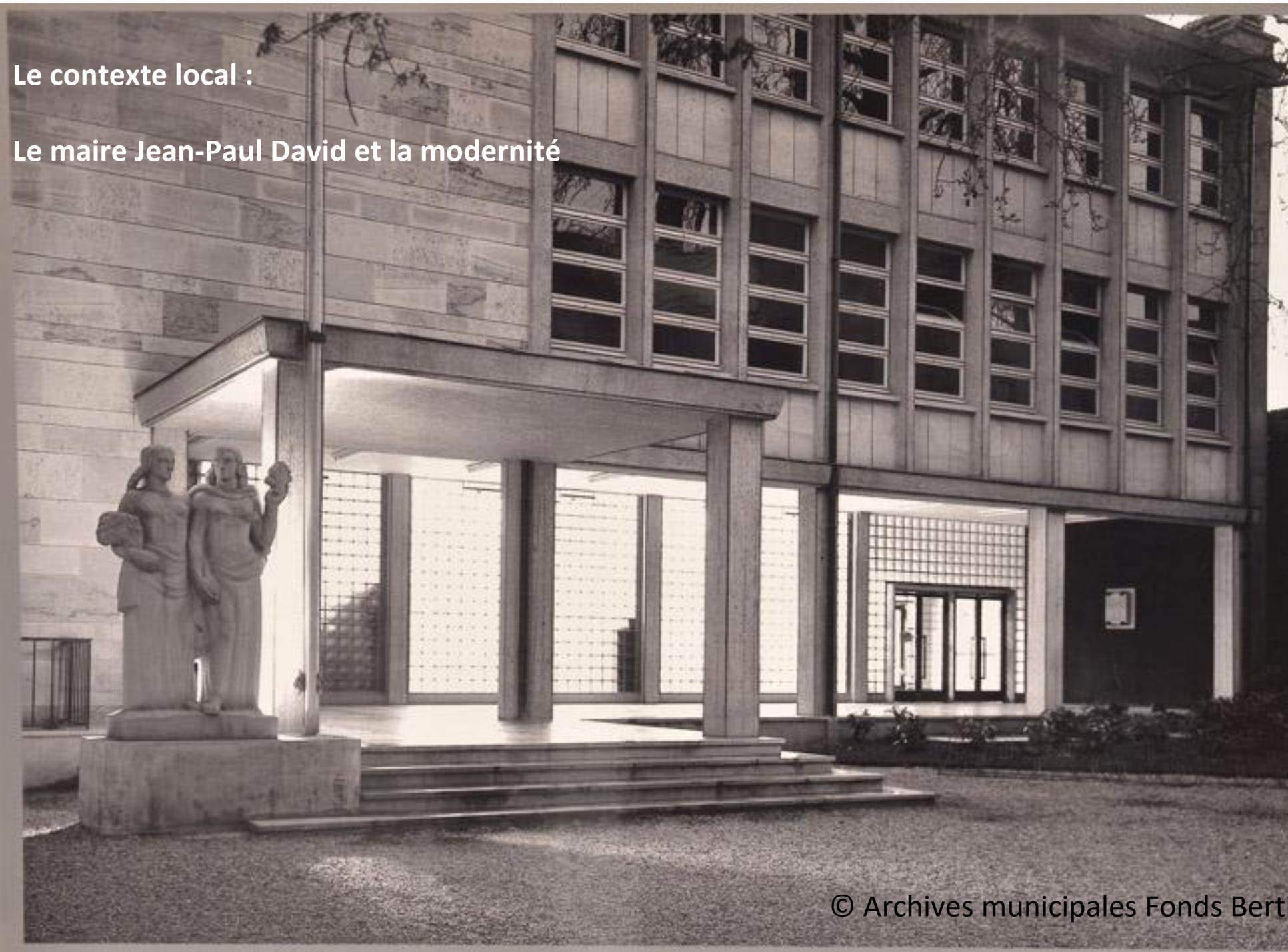






Le contexte local :

Le maire Jean-Paul David et la modernité





Jean-Paul
David,
maire de 1947
à 1977



Raymond Lopez
Architecte
Urbaniste
1904-1966

La modernité à tout prix

Principaux points de la charte d'Athènes 1933 : (Le Corbusier 1887-1965)

L'alignement traditionnel des habitations sur le bord des rues n'assure d'insolation qu'à une partie minime des logis...

Un nombre minimum d'heures d'ensoleillement doit être fixé pour chaque logement.
L'alignement des habitations au long des voies de communication doit être interdit...

Les clefs de l'urbanisme sont dans les quatre fonctions :
habiter, travailler, se recréer, circuler ...

C'est en faisant intervenir l'élément de hauteur que solution sera donnée aux circulations modernes ainsi qu'aux loisirs, par l'exploitation des espaces libres ainsi créés...

Il doit être tenu compte des ressources des techniques modernes pour élever des constructions hautes implantées à grande distance l'une de l'autre et qui doivent libérer le sol en faveur de larges surfaces vertes...

Le piéton doit pouvoir suivre d'autres chemins que l'automobile...



Le « zoning » vu par un collaborateur de Lopez, Michel Hallay

*« L'Europe était restée en dehors de ce vaste mouvement de rénovation qui était pourtant né sur son sol, et elle n'en avait connu que la caricature. La guerre, avec ses destructions, allait transformer la situation. Quatre millions de logements furent anéantis en Occident par les bombardements et les batailles, des quartiers entiers disparurent sous un amas de décombres. Pour la première fois, des gouvernements et des municipalités comprirent qu'il **fallait bâtir des villes neuves**, non seulement en fonction du relogement nécessaire des populations sinistrées, mais en fonction de l'avenir. En quelques mois, on établit des plans régulateurs qui s'inspiraient tous des principes de la charte d'Athènes. »*

Lopez Raymond, *L'avenir des villes*, Paris, Robert Lafont, "Collection construire le monde", 1964, p. 95-96

« Pauvre vain peuple dont les réactions préfabriquées sont affublées du titre ronflant "d'opinion publique" et dont le gout consiste à louer systématiquement tout ce qui est vieux ou semble vieux et à dénigrer systématiquement tout ce qui est nouveau ou semble nouveau". Raymond Lopez
(57% de l'ensemble des logements vers 1950 sont des maisons individuelles)

La CAF



© Arte Charpentier

 **île de France**

Le Front de Seine



© Alain Mengus.





LE 28 AVRIL 1956 IL A ÉTÉ PROCÉDÉ A LA POSE DE
LA PREMIÈRE PIERRE DU LYCÉE DE MANTES LA JOLIE

SOUS LA PRÉSIDENCE DE

MONSIEUR MAURY SOUS-PREFET DE MANTES
ET DE MONSIEUR BRUNOLD DIRECTEUR
GÉNÉRAL DE L'ENSEIGNEMENT DU SECOND DEGRÉ

EN PRÉSENCE DE MESSIEURS

JEAN PAUL DAVID DÉPUTÉ MAIRE DE LA VILLE
SIRE PROVISEUR DU LYCÉE DE VERSAILLES
THIRION PRINCIPAL DU COLLÈGE DE MANTES

RAYMOND GRAVEREAUX
RAYMOND LOPEZ _____
ARCHITECTES AUTEURS DU PROJET





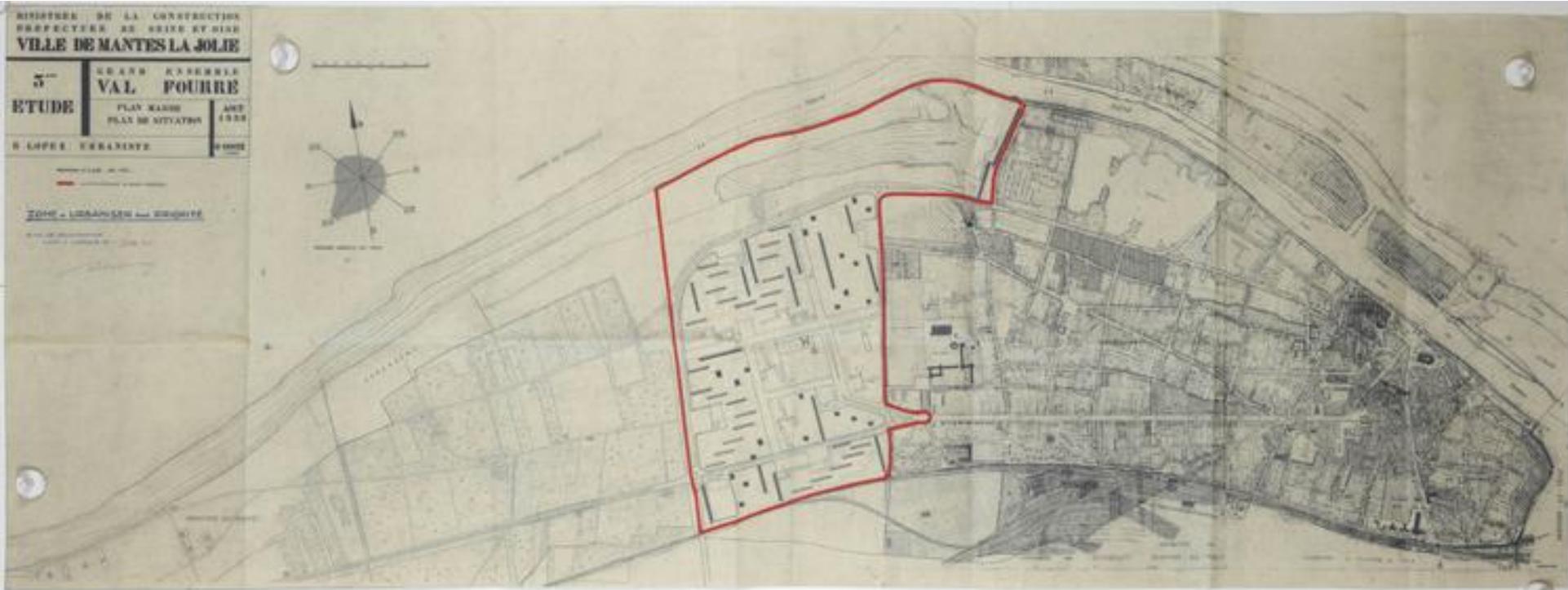


Le projet initial de Raymond Lopez :

1954 acquisition par la ville du terrain de l'aéroclub (90 ha)

1958 approbation du plan de Lopez par le conseil municipal

1959 création de la ZUP du Val fourré





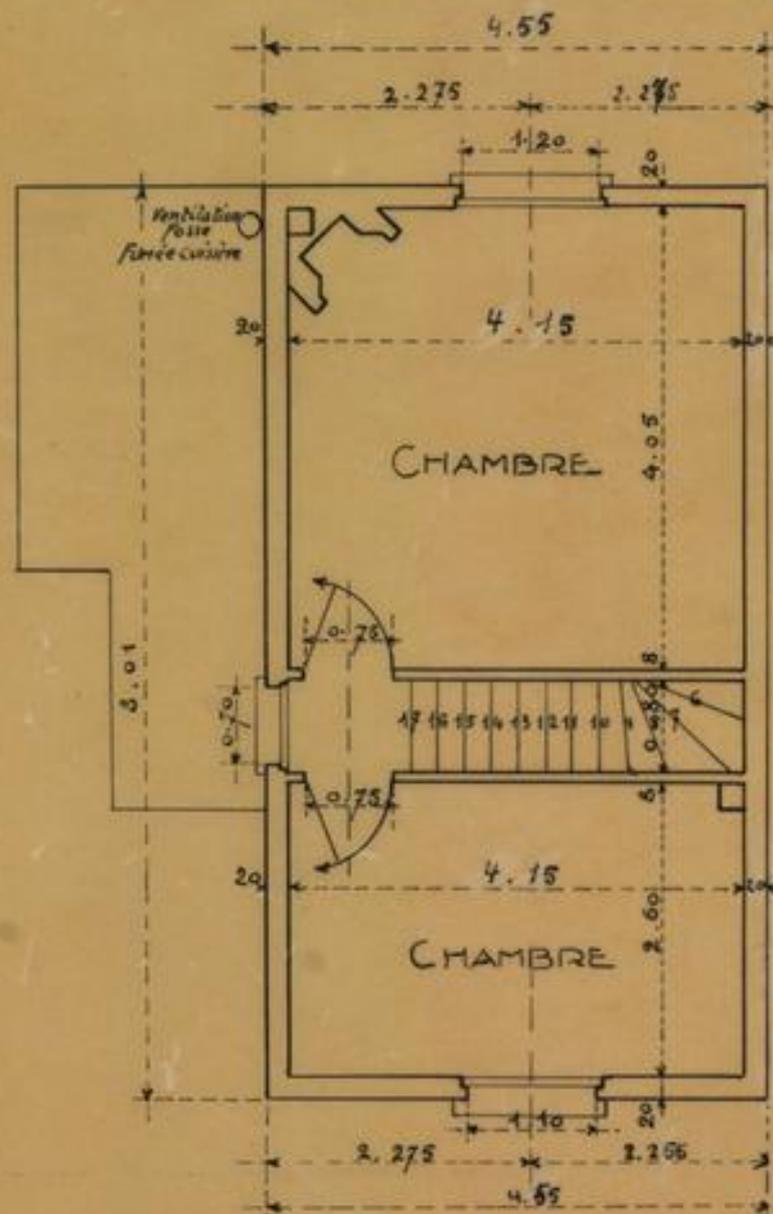
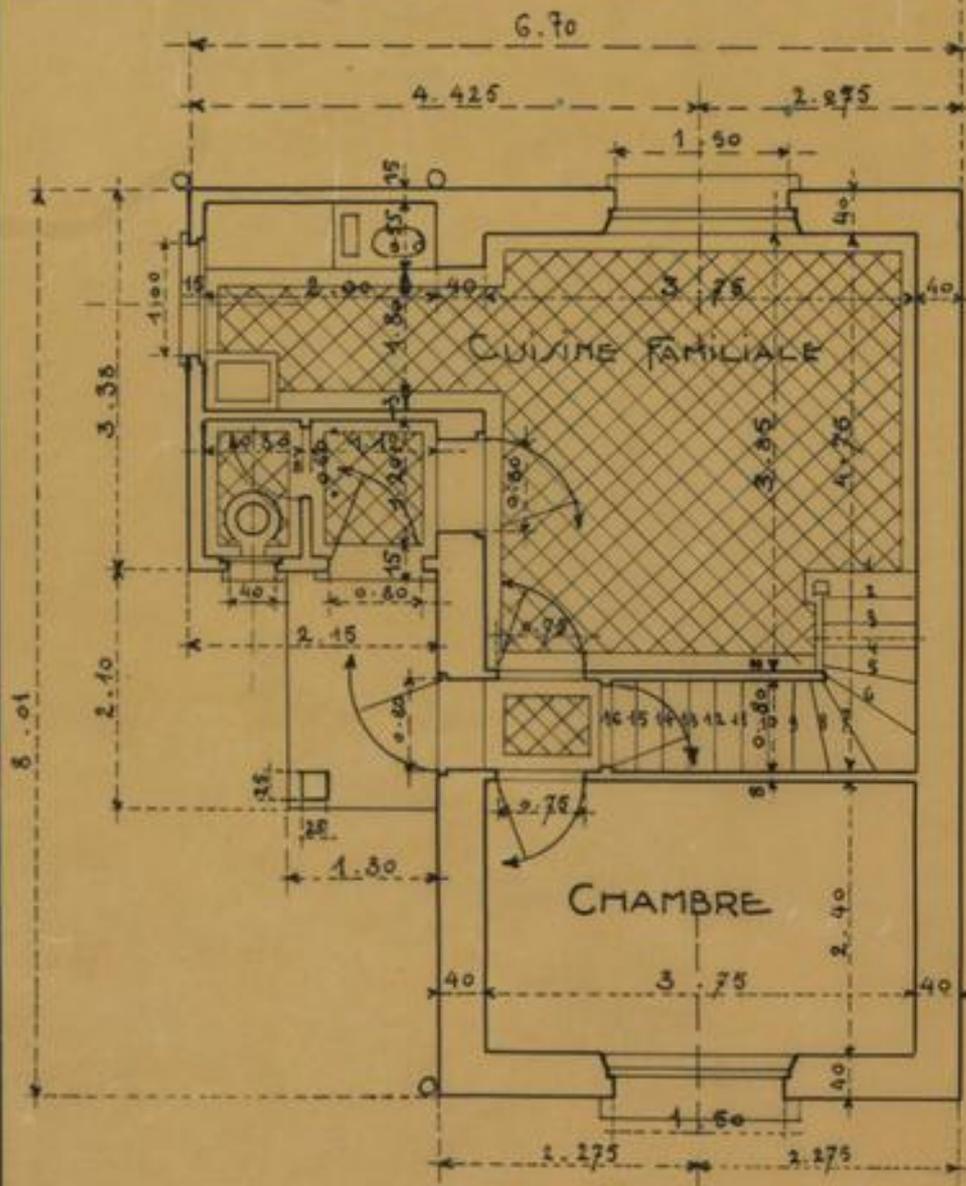
Ce premier projet prévoit 5780 logements

Il applique tous les principes chers à Lopez

Remise en cause du logement individuel

Impératifs d'air d'espace et de lumière : loggias; logements traversants peu épais

Recherche du confort : cuisine moderne, salle de bain, chauffage central, eau chaude...



LE LOGEMENT FRANÇAIS

MANTES LA JOLIE

LE VAL FOURRÉ

978 LOGEMENTS

Plan type Arrêté
Klopp

**BATIMENTS BAS
DETAIL CELLULE
TYPE 3P.4P**

H. LOPEZ ARCHITECTE CHEF DE GROUPE
6, ROUTE F. BAUCKEMANN ARCADE D'OPÉA
BOULEVARD D'ÉTOILE S.E.R.S.E.C.
PARIS 15^e 75 015 1944

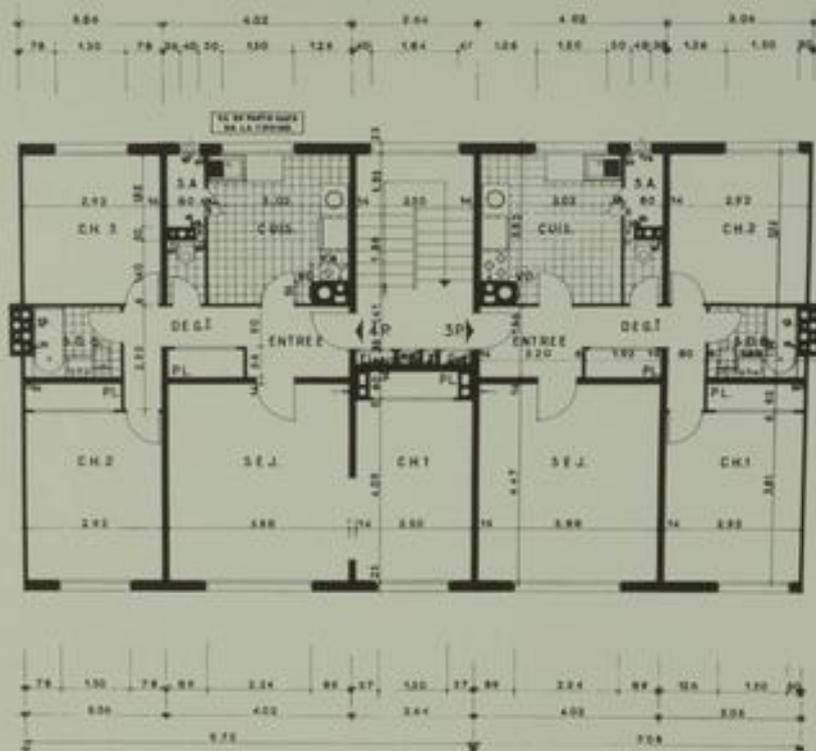
SCHELLE
1/50

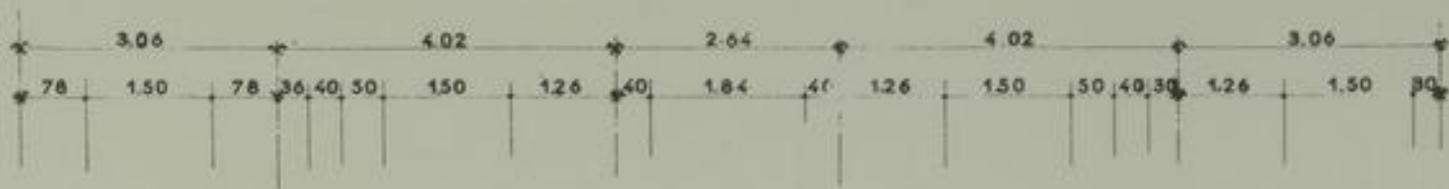
DESSIN N°

00

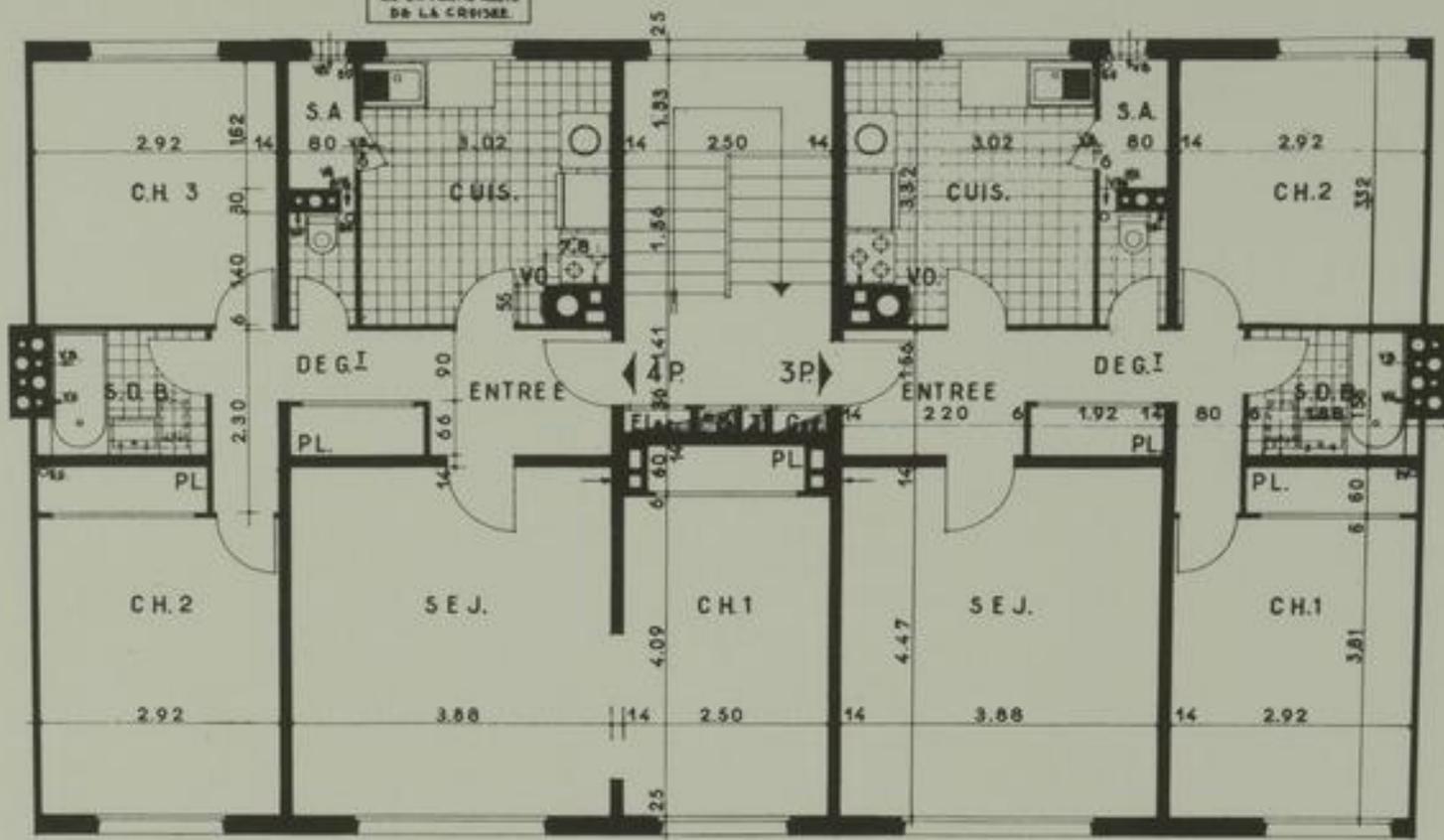
SURFACES

| | 4Ps | 3Ps |
|---------------|-------|-------|
| SEJOUR | 17,34 | 17,34 |
| CHAMBRE | 10,22 | 11,12 |
| CHAMBRE | 11,12 | 9,99 |
| CHAMBRE | 9,99 | |
| CUISINE | 9,99 | 9,99 |
| S.-D.-B | 8,83 | 8,83 |
| W.C. | 1,12 | 1,12 |
| ENTREE | 3,42 | 3,42 |
| DÉGAGEMENT | 3,48 | 3,48 |
| RANGEMENT | 3,39 | 3,39 |
| SECHOIR ACT. | 1,39 | 1,39 |
| SURFACE HAB. | 75,93 | 80,27 |
| SURF ARRONDIE | 74,00 | 80,00 |

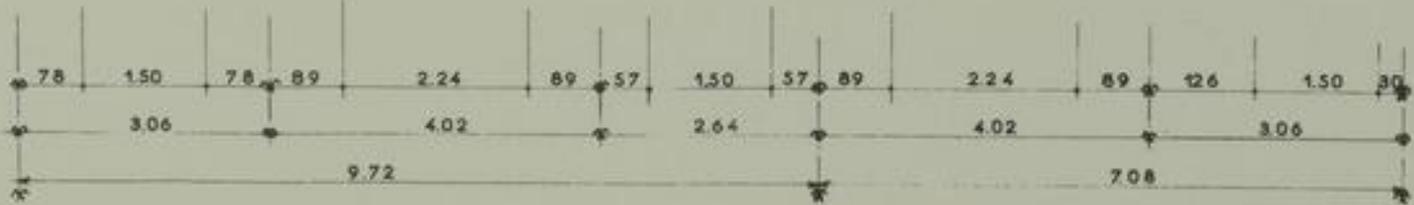




VX EN PARTIE HAUTE DE LA CROISÉE.



10.05



« Le projet élaboré par Raymond Lopez prévoit cinq « quartiers » groupant de 800 à 1500 logements, chacun se développant autour du centre de vie qui groupe les équipements commerciaux, sociaux et culturels. Neuf groupes scolaires de 30 classes, placés en bordure des « quartiers » et entourant le centre, peuvent recevoir 10 500 élèves. Les équipements scolaires sont complétés par la construction d'un nouveau lycée et d'une école nationale d'enseignement technique (face au stade de la Demi-Lune). Chacun des cinq « quartiers » comporte également son propre centre commercial, équipé pour faire face à tous les besoins courants de ses habitants et leur évitant des déplacements supérieurs à 500 mètres. Une ceinture routière raccordée au sud à l'autoroute en cours de réalisation et au nord-ouest à la voirie de la ville actuelle permet l'accès des véhicules « par l'extérieur » aux voies de desserte des immeubles et aux parkings ».

L'architecture d'aujourd'hui, n° 80, octobre-novembre 1958, numéro spécial consacré à l'urbanisme, p.14-16

LES QUARTIERS

Le Val Fourré de par sa taille ne peut être considéré comme un seul quartier de MANTES LA JOLIE.
En effet, il est constitué de 8 quartiers qui, bien que fort peu différents les uns des autres, nous présentons ci-après.



- 1- Ecrivains 1964
- 2- Inventeurs 1963
- 3- Musiciens 1965
- 4- Aviateurs 1966
- 5- Peintres 1966
- 6- Médecins 1966
- 7- Explorateurs 1969

Les architectes et les mandataires:

R. Porte et E. Wassermann mandatés par le Logement Français, (quartiers 1) et la Société coopérative interprofessionnelle de la région parisienne (quartier 5),

O. Caplain, J. Rolland, M. Gojard, M. David mandatés par les HLM de l'arrondissement de Mantes et l'office communal de HLM de Mantes (quartier 2),

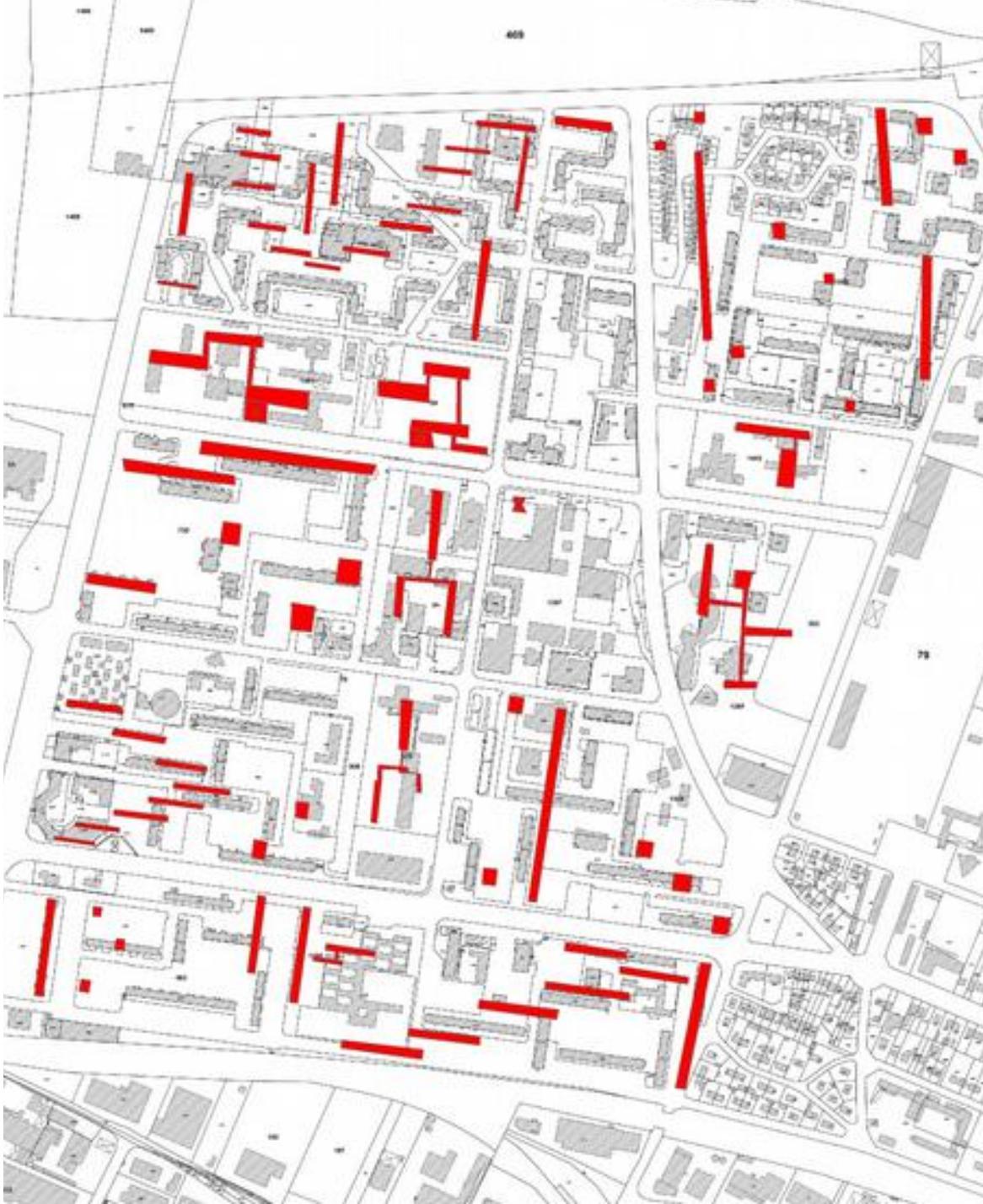
Y. Houdard, R. Vassy et O. Caplain pour la société coopérative HLM de l'arrondissement de Mantes (quartier 2)

J.M. Legrand et J. Rabinel pour la Société Centrale immobilière de la Caisse, SCIC (quartiers 2 et 4)

Henry Pottier (premier second grand prix de Rome) pour le Foyer du Fonctionnaire et de la Famille (quartier 3)

Delavigne et Raimbaud pour le Foyer du Fonctionnaire et de la Famille, (quartiers 7 et 7 bis)

Longepierre pour la SCIC (quartier 1)



Le val Fourré :
Projet et réalité





Procédés constructifs innovants:
Le chemin de grue

Vue aérienne en 1976



© Géoportail

LE LOGEMENT FRANÇAIS

MANTES LA JOLIE

LE VAL FOURRÉ

978 LOGEMENTS

QUARTIER NT

Rey

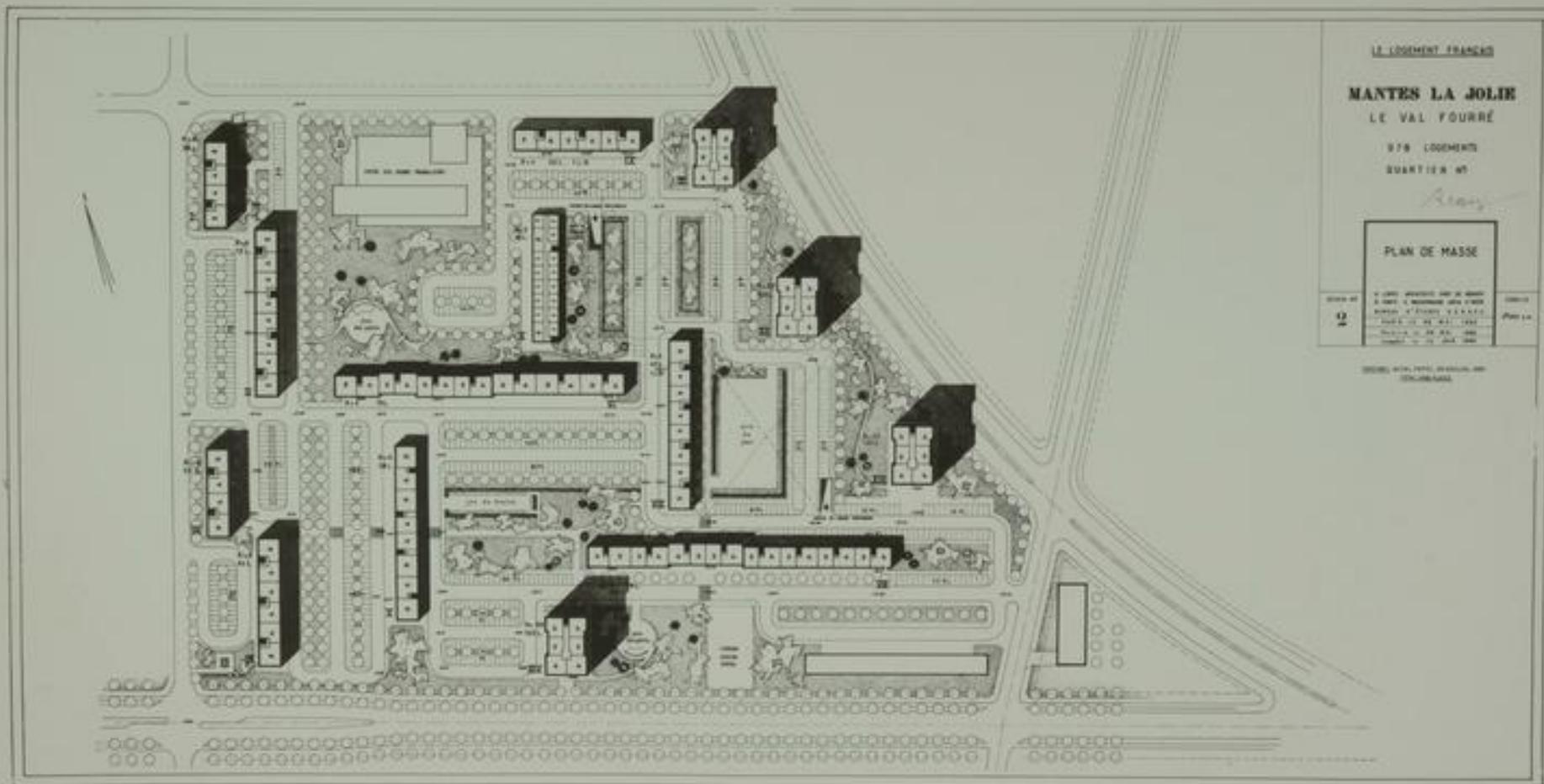
PLAN DE MASSE

ÉCHELLE
1:2000

PROJETÉ PAR
LE BUREAU D'ARCHITECTURE
ET D'URBANISME
REY SAURIN

PROJETÉ PAR
REY SAURIN

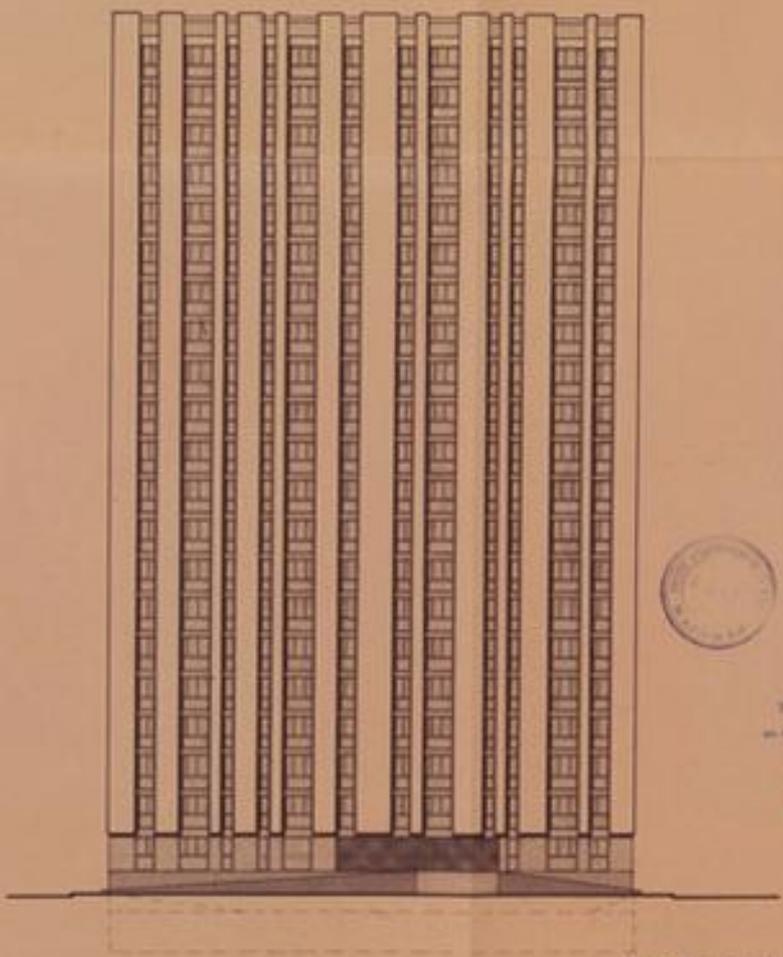
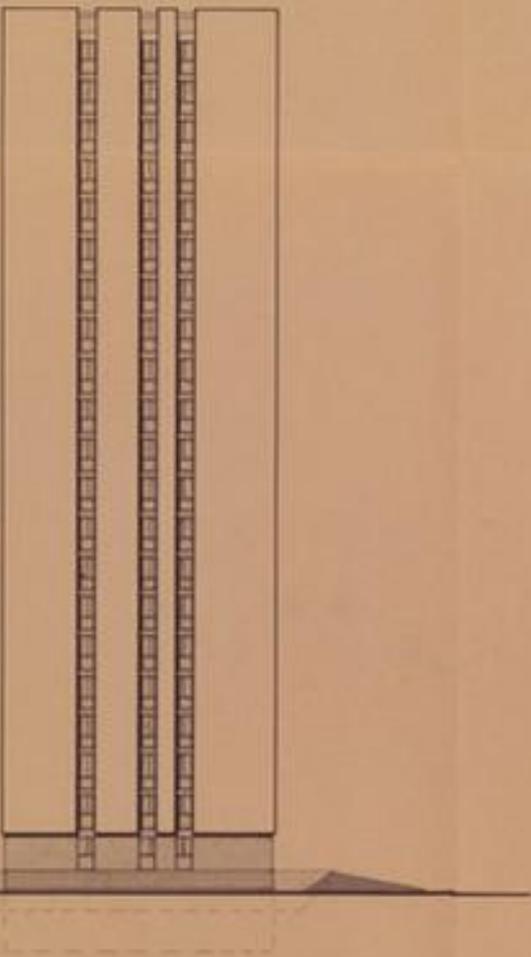
PROJETÉ PAR
REY SAURIN



R. Porte et E. Wassermann



Henry Pottier

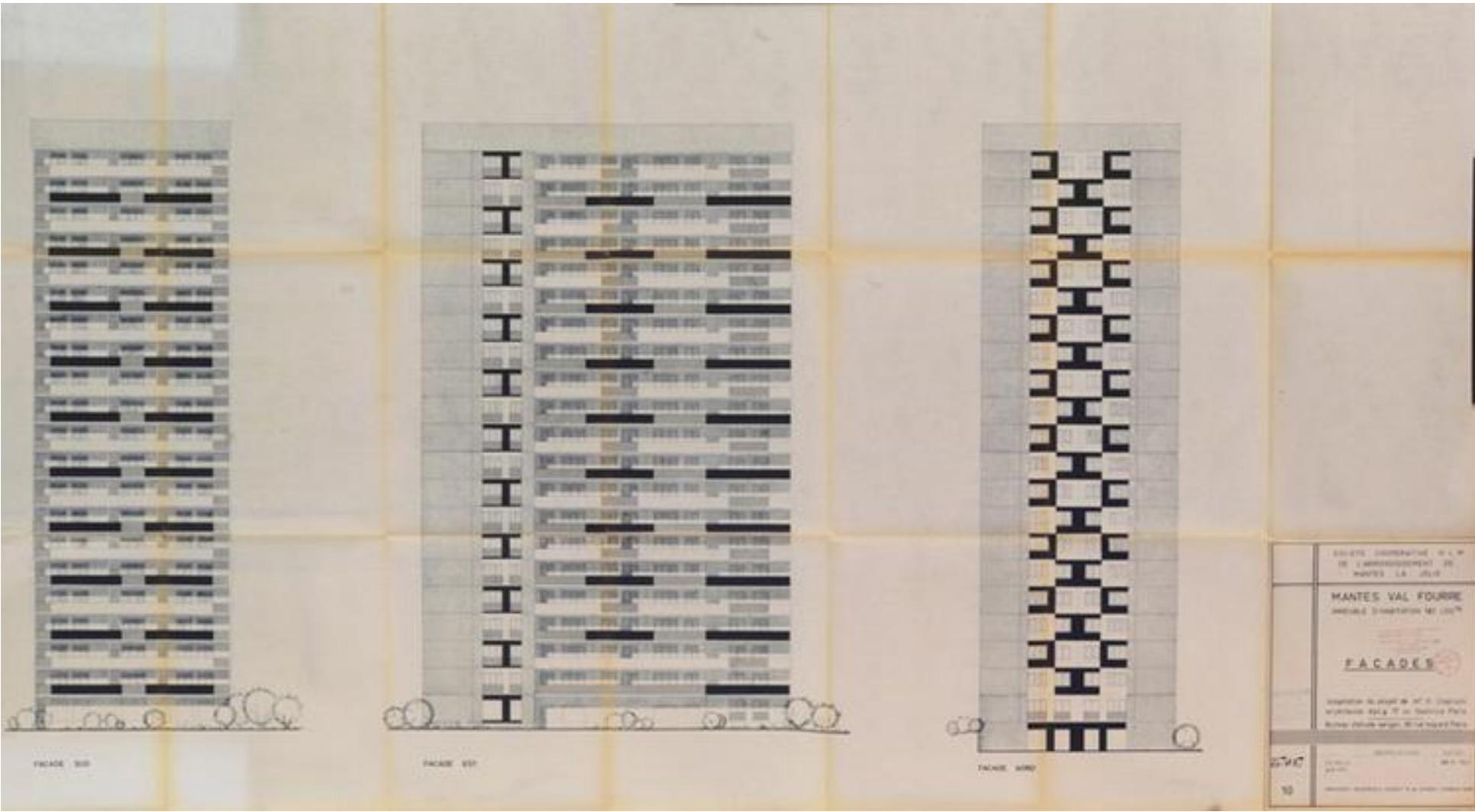


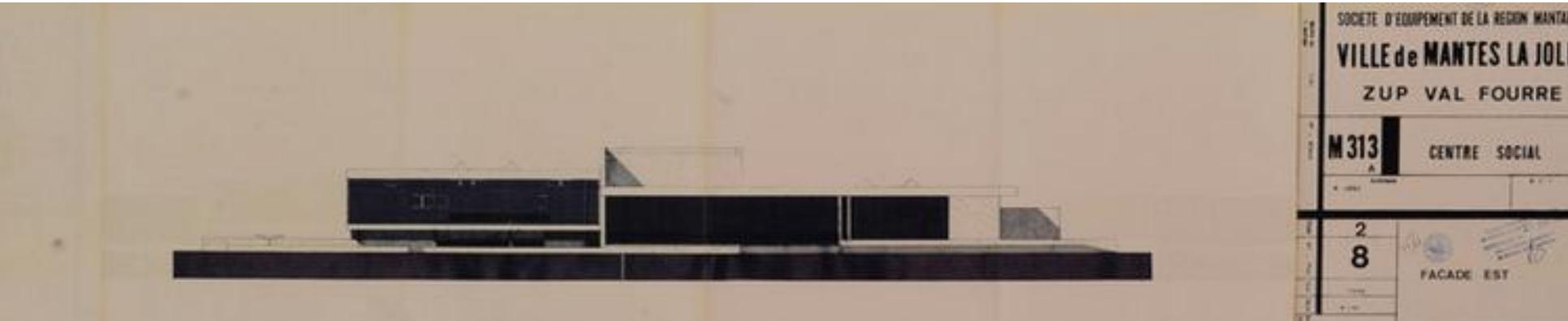
Handwritten signature and text in blue ink, possibly a date or reference number.

PERMIS DE CONSTRUIRE

| | | |
|------------------------|----|--------|
| MEMBRE | DE | CLASSE |
| NOTES ET OBSERVATIONS | | |
| RELEVÉ DE | | |
| PLANS & VUES | | |
| S.A.M. | | |
| Payeur des Honoraires | | |
| M. Henry POTTIER | | |
| Architecte à | | |
| 15 Rue de Valenciennes | | |
| LILLE | | |
| N.° 1174-7 | | |
| VAL FOURCQ | | |
| ZUP | | |
| DE MANTOU | | |
| TOUR N.° | | |
| FAÇADE | | |
| RELEVÉ N.° | | |
| Date de | | |
| N.° | | |
| 1174-7 | | |

O. Caplain

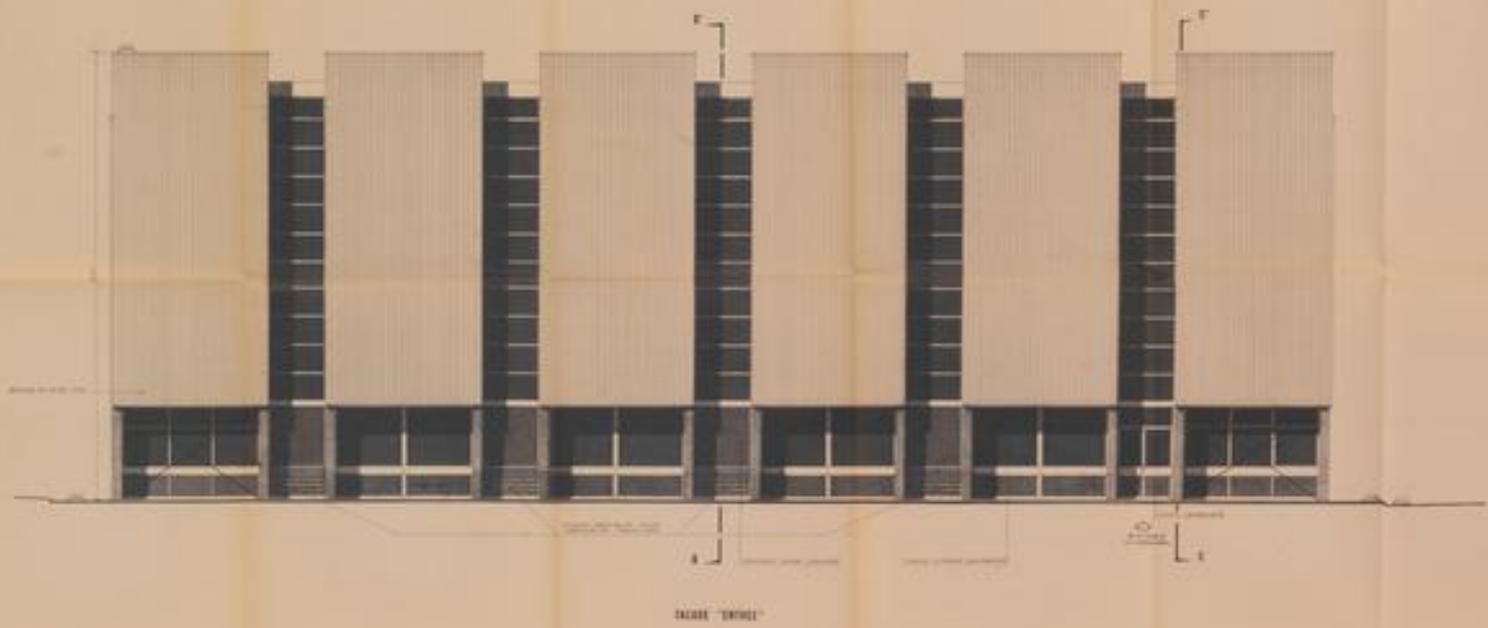




| | |
|--|---------------|
| SOCIÉTÉ D'ÉQUIPEMENT DE LA RÉGION MANTOUANNE | |
| VILLE de MANTES LA JOLIE | |
| ZUP VAL FOURRE | |
| M 313 | CENTRE SOCIAL |
| 2 | |
| 8 | FACADE EST |



VILLE DE MANTES LA JOLIE
M.311 VAL FOURRE
chaufferie
4
FACADE "ENTREE"







Eglise saint Jean-Baptiste- 1968
Vassy Robert ; Harcourt Jacques

Grande mosquée- 1981
Dixneuf Michel ; Bemchemsi



Enquête de 1965.

Trois sortes de réponses sont données pour expliquer les circonstances de la venue au Val Fourré :

Les immeubles sont loués par une grande usine (comme SIMCA)

Les familles manquaient de place ou vivaient dans des appartements insalubres

Pour les copropriétaires, ils ont acheté ici car ils ne trouvaient rien ailleurs

Le **confort est satisfaisant et les loyers corrects**. En revanche les charges sont excessives. Un sujet de plainte : le manque de volets et le chauffage par le sol trop inégal et fatiguant.

Les achats de consommation courante sont faits sur place, mais le **centre commercial secondaire** est jugé trop cher.

Les transports urbains sont trop onéreux et trop peu fréquents.

Les relations humaines sont peu développées.

Il n'y a pas de problème de police particulier sauf des vols de cave.

Une personne sur cinq éprouve des difficultés financières.

Les loisirs sont occupés par des activités gratuites : promenade dans les bois, bricolage, lecture.

De **nombreux foyers n'ont pas de voiture**.

La minorité qui part en week-end va en famille. En revanche, les 3/5 partent en vacances.

Parmi les équipements appréciés se trouvent **la piscine** (en construction) et les écoles.

Et parmi ceux qui sont souhaités, une poste, un commissariat, une gare...

Enfin une des conclusions est que « **le Val Fourré donne trop l'impression d'une cité dortoir, les gens désireraient le voir plus vivant** ».

En 1969 un nouveau bilan. 8664 habitants.

65% d'ouvriers,

25% d'employés,

5% d'artisans/commerçants,

2% d'employés de maisons

et 1% de cadres moyens.

20% des habitants sont des Mantais anciennement mal logés.

En 1969, le Val Fourré ne disposait que de **9 commerces** dont 4 alimentaires seulement.

Le projet du centre commercial est donc nécessaire et génère de nombreux espoirs : il devrait faire le lien entre deux quartiers de la ZUP séparés par un terrain vague. Il devrait aussi avoir un rayonnement auprès de la population du vieux Mantes et jouer un rôle d'animation du quartier. C'est le rôle joué par le magasin Parunis.

En 2008 le bilan réalisé par le Cabinet Rodin Etudes conclut:

Du fait de l'éparpillement des groupes scolaires, « on ne trouve pas de centre qui jouerait le rôle d'une place de village. On ne voit pas où pourraient se rencontrer les habitants de cet ensemble sans place centrale. Les habitants de la ZUP n'ont absolument pas le sentiment d'appartenir à un même ensemble susceptible d'une vie sociale existante. Ils n'ont même pas le sentiment d'habiter Mantes ».

1984, important programme de réhabilitation du bâti concernant 1400 logements en première phase.

1991 (mai-juin) émeutes

1991 Le Val Fourré fait partie des trois premiers quartiers qui aient bénéficié d'un Grand Projet Urbain (GPU) avec Clichy-Montfermeil et Vénissieux décidé au Conseil interministériel des Villes de 1991.

1992 Politique de la Ville avec une dé-densification du quartier.

Au total, cet effort massif aboutit à la démolition de 13 tours et de plusieurs barres soit 2 000 logements.

Le Val Fourré est en quête d'un nouveau visage

